

Numéro de dossier : PA 062 252 22 00001

Déposé le 26/04/2022

Complété le 26/04/2022

Date limite 26/09/2022

d'instruction :

Adresse des travaux : RUE DU TOURET

Référence cadastre : AC143 AC141 AC149 AC150 AC144  
AC140 AC142

Affaire suivie par :  
Service urbanisme  
sabrina.bellefont@sivomdelartois.fr  
- eva.samain@sivomdelartois.fr

Destinataire :  
GRT Gaz  
boulevard De La République  
62232 Annezin

**OBJET : Consultation des personnes publiques, services ou commissions intéressés**

J'ai l'honneur de vous transmettre pour **AVIS** un exemplaire du dossier dont les références sont ci-dessus rappelées.

En application des articles R. 423-59 et suivants du code de l'urbanisme, vous disposez d'un délai de 1 mois à compter de la réception du dossier dans votre service pour me faire parvenir votre avis sur le dossier. Passé ce délai, vous serez réputé avoir émis un avis favorable.

Votre avis, notamment s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Si des participations doivent être prescrites, vous voudrez bien me faire connaître le montant de la participation susceptible d'être exigée à l'occasion des travaux. Votre réponse devra être accompagnée des mentions relatives :

- à la nature juridique de la participation demandée
- à son mode d'évaluation
- à son montant en euros

Vous me transmettez ces informations dans le délai qui vous est imparti afin de les reprendre dans l'arrêté, faute de quoi ces participations ne seront pas opposables.

Je vous invite donc à me faire parvenir rapidement vos observations à l'adresse suivante :

BP 60006  
62091 HAISNES CEDEX

LE 05/05/2022  
Le service urbanisme